

## Règlement particulier

# Tournoi Interrégional Jeunes n°3

## Avignon - 10 et 11 février 2018

### 1. Généralités :

L'organisateur du tournoi est l'Avignon Badminton Club avec le support du Comité 84.  
Le tournoi est autorisé par la ligue PACA et la FFBAD sous le numéro : en cours d'autorisation

Ce tournoi applique le règlement général des compétitions de la FFBAD en cours ainsi que le règlement particulier aux TIJ, sous la responsabilité du Juge-Arbitre principal.

Le Juge-Arbitre principal sera Monsieur Jean-François MATHIEU.

Logiciel de la compétition : badplus

#### Gymnases :

Le tournoi se déroulera sur 2 gymnases : 84000 AVIGNON

- Gymnase Gérard Philip, rue Pablo Picasso
- Gymnase André Gimard, rue René Char

#### Horaires :

Samedi 10 février : accueil des joueurs à partir de 9h, début des matches à 10h, fin des matches à 20h

Dimanche 11 février : accueil des joueurs à partir de 7h30, début des matches à 8h, fin des matches à 16h, cérémonie des récompenses comprise.

La répartition des catégories dans les gymnases respectifs sera communiquée sur les convocations.

Un représentant majeur doit être désigné sur la fiche d'inscription dûment remplie avec ses coordonnées ; il doit s'agir de la personne présente tout au long de la compétition avec l'enfant.

Si les joueurs d'un club/comité/ligue sont répartis sur deux gymnases, il devra y avoir un représentant majeur dans chaque salle.

### 2. Les modalités d'inscription :

Frais d'inscription : 13€ pour 1 tableau, 16€ pour 2 tableaux, 19€ pour 3 tableaux.

Les inscriptions peuvent se faire pour 1, 2 ou 3 tableaux.

Le tournoi propose les tableaux de simples (SD/SH), double (DD/DH) et Mixtes.

La date limite d'inscription est fixée au 19 janvier 2018.

Le tirage au sort aura lieu le 26 janvier 2018.

Les inscriptions (une par club/comté/ligue) doivent être envoyées avec leur règlement (virement bancaire possible sur demande) à l'adresse suivante :

Manon JEAN  
878 Chemin de la Roquette  
84140 MONTFAVET

Aucun remboursement ne sera effectué après la date du tirage au sort en cas de forfait non justifié.

Tout forfait survenu après la date du tirage au sort sera à justifier dans les 5 jours suivant la date du début de la compétition à :

- [joachim.ulrich@wanadoo.fr](mailto:joachim.ulrich@wanadoo.fr) &  
- [soc@avignonbadmintonclub.fr](mailto:soc@avignonbadmintonclub.fr).

En cas de défaillance d'un partenaire inscrit, le joueur peut proposer un nouveau partenaire ayant le même profil afin de conserver son affectation dans son groupe d'origine.

Le partenaire du défaillant devra faire savoir à l'organisation s'il souhaite qu'un nouveau partenaire lui soit attribué ou s'il retire son inscription.

A défaut, celui-ci sera considéré comme état au choix.

### **3. Les participants :**

Le tournoi est ouvert à tous les Poussins (classés ou non), Benjamins classés minimum P11, Minimes et cadets classés D9 minimum (dans chaque discipline où le joueur s'inscrit) licenciés dans les clubs de la zone Sud-Est (Ligue Auvergne-Rhône-Alpes et Ligue PACA).

Tout joueur participant doit être en règle avec la FFBAD pour la saison en cours.

L'inscription d'un joueur dans la catégorie supérieure est soumise aux restrictions suivantes : Poussins, benjamins et Minimes : respect des critères minimaux de classement de la catégorie où ils veulent jouer.

#### 4. Déroulement du tournoi :

Les simples se dérouleront le samedi 10 février, les doubles se dérouleront le dimanche 11 février, les mixtes se dérouleront sur les deux jours.

##### Phases :

La compétition commencera par une phase de poule si possible ou en élimination directe comme défini dans l'article 5.1 du règlement des TIJ

##### CPPH :

Les têtes de série seront désignées par les Juges-Arbitres selon le CPPH correspondant à la date du tirage au sort. Si les inscriptions sont plus nombreuses que ne le permettent les conditions d'organisation, les participants seront retenus selon le critère du meilleur CPPH.

##### Echéancier :

L'ordre des matchs respectera au mieux la numération de l'échéancier. Cependant les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision des Juges-Arbitres et de l'organisateur pour assurer le bon déroulement du tournoi.

Les matchs pourront être lancés 1h à l'avance au cours de la journée.

##### Arbitrage :

Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Dans la mesure du possible des arbitres officieront sur les 1/2 finales et finales.

##### Modifications :

Les organisateurs, en accord avec les Juges-Arbitres, se réservent le droit de modifier les poules et/ou tableaux pour le bon déroulement de la compétition.

Appel du joueur :

Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par les Juges-Arbitres, quelque que soit l'avancée de la compétition.

Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dument complétée, immédiatement après la fin du match.

Dès l'appel de leur match, les joueurs disposent de 3 minutes de préparation avant le début du match.

Le test des volants devra se faire avant de se préparer, dès l'arrivée sur le terrain.

Tout joueur doit se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, et tous les accessoires utiles à son match (raquettes, serviette, boisson etc.)

Repos :

Le temps de repos minimal entre deux matchs est fixé à 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'adulte responsable de l'intéressé.

Absence du gymnase :

Les horaires prévisionnels fournis par affiche ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs qui souhaitent quitter un gymnase doivent le faire avec l'accord des Juges-Arbitres, laisser un numéro de téléphone et revenir à l'heure indiquée par les JA.

**5. Règles en vigueur pendant le tournoi :**

Les règles de jeu sont celles éditées par la FFBAD.

Interdiction de fumer dans l'enceinte des gymnases.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte des gymnases.

Plateau de jeu :

Le plateau de jeu est réservé aux Juges-Arbitres, aux organisateurs, aux joueurs et aux conseillers.

Volants :

Ils sont à la charge des joueurs jusqu'aux quarts de finales et fournis par l'organisateur pour le reste de la compétition.

Le volant officiel est le RSL Grade3 ; il sera à la vente dans les salles et sera utilisé en cas de litige entre les joueurs sur le choix des volants.

Coaching :

Les conseillers peuvent seulement intervenir pendant les pauses à 11 points et entre les sets. Deux conseillers maximum autorisés par demi-terrain.

Tenue :

Elle doit être conforme aux circulaires FFBAD.

Structures amovibles :

Un volant touchant des structures amovible sera :

-au service : let une fois puis faute

-en jeu : faute

Ce point de règlement pourra être adapté le jour de la compétition.

Mezzanine gymnase Gérard Philip :

Toute personne se trouvant sur les agrès de gymnastique présent sur la mezzanine sera sanctionné.

Dopage :

L'utilisation de substances et de tout moyen destinés au dopage est interdite. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

Contestations :

Seul le représentant d'un club/comité/ligue pour le jour du tournoi pourra contester auprès des Juges-Arbitres. Toute autre contestation sera irrecevable.



6. **Toute participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement. Tout joueur ne respectant pas ce règlement prend le risque d'être sanctionné par les Juges-Arbitres.**

*Le comité organisateur  
Avignon Badminton Club*